

TAUX DE SPÉCIALISATION en « PRODUCTION LAITIÈRE BOVINE »

Sur la base du dernier exercice comptable clos disponible. Les jeunes agriculteurs ne disposant pas d'un exercice comptable clos peuvent utiliser les chiffres figurant dans l'étude prévisionnelle d'installation (EPI) ou le plan de développement de l'exploitation (PDE).

Les chiffres d'affaires s'entendent : hors taxe, hors aide dé耦plée (hors DPU), hors aides agroenvironnementales (MAE) et hors indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN).

CHIFFRE D'AFFAIRES PRODUCTION LAITIÈRE BOVINE (hors taxe) : = lait + produits laitiers	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL DE L'EXPLOITATION (hors taxe) : (hors DPU, hors MAE, hors ICHN)	
TAUX DE SPÉCIALISATION en PRODUCTION LAITIÈRE BOVINE :	

TAUX D'ENDETTEMENT ou RATIO ANNUITÉS / CHIFFRE D'AFFAIRES

Seul l'endettement professionnel doit être pris en compte.

EXPLOITATION AU RÉEL :

DETTES BANCAIRES ET NON BANCAIRES à court, moyen et long terme (hors emprunts fonciers):	
TOTAL ACTIF (hors foncier) :	
TAUX D'ENDETTEMENT :	

Exploitation au forfait :

Annuités (capital remboursé + intérêts) (hors emprunts fonciers) :	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL :	
RATIO ANNUITÉS / CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL :	

<input type="checkbox"/> JE JOINS EN ANNEXE UNE ATTESTATION VISEE PAR MON COMPTABLE <i>Cette attestation doit comporter les éléments permettant de calculer les taux de spécialisation et d'endettement susmentionnés.</i>	<input type="checkbox"/> JE N'AI PAS DE COMPTABLE ET JE JOINS L'ENSEMBLE DES JUSTIFICATIFS PERMETTANT DE VÉRIFIER L'EXACTITUDE DES INFORMATIONS DECLAREES.
OU <input type="checkbox"/> VISA, NOM ET SIGNATURE DU COMPTABLE qui atteste l'exactitude des taux de spécialisation et d'endettement déclarés. <i>Visa à apposer ci-après si vous ne fournissez pas d'attestation en pièce jointe à ce formulaire</i>	

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR – SIGNATURE(S)

J'atteste (Nous attestons) :

- avoir pris connaissance des modalités de mise en œuvre du FAC ;
- l'exactitude des éléments déclarés sur le présent formulaire ;
- avoir déclaré au recto le montant des aides de minimis perçues au cours des trois dernières années ;
- prendre l'engagement de permettre l'accès à mon (notre) exploitation aux autorités compétentes pour les contrôles et à les faciliter.

Date :

Signature du demandeur / de tous les associés pour un GAEC :

ATTENTION : ne sont recevables que les dossiers transmis à la DDEA par un établissement de crédit au plus tard le 30 septembre 2009.